

même de la chrétienté, excepté en France où l'on conserva toujours les anciennes dans les églises qui avaient gardé le romain. Mais ces dernières années, en conséquence de la fougue ultramontaine, toutes nos églises avaient adopté les corrections. Aujourd'hui encore, dans Rome même, les bénédictins du Mont-Cassin, les cisterciens, les chartreux, etc, ont conservé les anciennes. »

Pour ce qui concerne le chant, il y aurait à signaler un grand nombre d'interprétations fautives, accumulées par l'arrangeur parisien du chant lyonnais. Ce n'est pas mauvaise volonté de sa part; en voulant être scrupuleusement exact, il lui est arrivé de reproduire souvent des erreurs de copie, et des notations incomplètes, comme il y en avait beaucoup à une époque où l'on se reposait sur la science des chantres. Je ne parle pas des pièces arrangées, nouvelles, elles sont nombreuses aussi et font une triste figure. Bornons-nous aux changements des mélodies communes au Lyonnais et au Romain.

D'abord, l'intonation du *Veni creator*; elle commence par les notes suivantes : *sol, la, si bémol, la, sol, fa, sol, la, sol*. (Graduel de l'Eglise de Lyon. Périsset 1854). Puis le dernier vers où, sur la syllabe *ti* du mot *creasti*, il y a les notes : *la, si bémol, la...*

Dans le chant nouveau, l'intonation se borne aux notes suivantes : *sol, la, sol, fa, sol, la, sol*.

Il est probable que les trois notes supprimées ne sont pas dans les anciennes notations, mais pour quiconque est au courant de la pratique du plain-chant, elles constituent une liaison toute naturelle et qui a dû être en usage dès le principe, une amélioration du chant maintenue dans la tradition des manécanteries, sans qu'il parût nécessaire de la noter. Il y a de nombreux exemples de notes utiles ainsi à ajouter aux notations incomplètes des premiers siè-